

Actions	Objectifs visés	Antériorité dans le département	Actions à mener	Calendrier	Structure pilote	Structures associées
A. Faire un état des lieux de la population le bernache, de sa localisation et des dégâts qu'elle crée	A.1 Connaître le nombre de bernaches présentes sur le territoire	- Dénombrement national des bernaches du Canada par le réseau Oiseau d'eau Zone Humide (ROEZH-ONCFS-FNC, janvier 2016) - Dénombrement des bernaches réalisé par le PNRA, l'ONCFS et la FDCA le 27/02/2018	Enquête nationale bernache du Canada en janvier 2019 (ROEZH-ONCFS-FNC)	Janvier-Février	PNRA	ONCFS FDC Fédération de pêche
	A.2 Identifier les lieux de nidification		Identifier les secteurs où les oeufs peuvent être facilement stérilisés (îlots accessibles, à l'abri des regards)	Avril	Collectivités territoriales	PNRA ONCFS APN Association des Amis du Parc Fédération de pêche
	A.3 Identifier les lieux de regroupement en mue		Identifier les secteurs où les bernaches se rassemblent en mue et voir s'il existe un lieu de capture non loin de ces zones à l'abri des regards	Juin-Juillet	Collectivités territoriales	PNRA ONCFS Fédération de pêche
	A.4 Cartographier les dégâts occasionnés par les bernaches sur les zones agricoles		Identifier et faire remonter à la DDT le lieu, la culture et la nature des dégâts	Toute l'année	Agriculteurs	Organismes agricoles Lieutenants de louveterie Collectivités territoriales ONCFS
			Cartographier les dégâts	Toute l'année	DDT	
B. Communiquer sur les risques associés à la bernache du Canada	Réduire la présence de la population en zone urbaine	- Plaquette rédigée par l'ONCFS, la DDT, la FDC des Ardennes et la SHNA	Relayer la communication par d'autres acteurs et d'autres voies de communication (notamment mettre en place des panneaux d'informations le long des cours d'eau)	Possible toute l'année	PNRA	Collectivités territoriales Associations de protection de la nature Association des Amis du Parc
	Réduire l'agressivité des bernaches	- Communication menée par les élus, sur sites et dans les revues municipales - Communication dans le journal les Amis du Parc	Inciter les acteurs à relayer les nuisances (eutrophisation, dégâts agricoles, ...)	Toute l'année	DDT	PNRA Organismes agricoles Collectivités territoriales
			Bannir le nourrissage dans les villes par des arrêtés municipaux	Printemps	Elus locaux	
C. Rendre les berges moins accueillantes en milieu urbain	Réduire l'installation des oiseaux		Réfléchir à un nouveau calendrier de fauche	Printemps	PNRA (conseil)	Collectivités territoriales Conseil départemental
			Mettre en oeuvre les fauches tardives des berges	Printemps-été	Collectivités territoriales Conseil départemental	PNRA (conseil) Association des amis du parc (appui)

			Communiquer auprès du public	Printemps-été	PNRA	Collectivités territoriales Conseil départemental
D. Stériliser les oeufs	Limiter la nidification Limiter le succès des pontes		Mettre en place un protocole	avril	ONCFS	Service Public de Wallonie (expertise et conseil) DDT
			Stériliser les oeufs de manière coordonnée	avril-mai	ONCFS	Collectivités territoriales DDT APN
E. Prélever des bernaches du Canada adultes et subadultes par la chasse et des tirs de prélèvement	Limiter le nombre d'adultes reproducteurs et de subadultes	Régulation par les chasseurs et les lieutenants de louveterie	Sensibiliser les chasseurs au tir et au rapportage	Possible toute l'année	FDCA	Lieutenants de louveterie
			Demander l'autorisation de tir depuis la Voie Verte	Possible toute l'année en dehors des périodes de fréquentation touristique	Lieutenants de louveterie	Préfecture Conseil départemental
			Procéder aux tirs	De l'ouverture à la fermeture de la chasse/au 31 mars si autorisation Toute l'année pour le lieutenant de louveterie	Chasseurs Lieutenants de louveterie	DDT (autorisation préfectorale)
F. Capturer des bernaches du Canada adultes et subadultes	Limiter le nombre d'adultes reproducteurs et de subadultes		Mettre en oeuvre une action de capture avec le Service Public de Wallonie sur la commune de Givet	Période de mue 2018 (après le 15 juin)	ONCFS	Collectivités territoriales Service Public de Wallonie (expertise et aide de terrain) DDT VNF Fédération de pêche
			Chercher les financements existants pour ce type d'action	Courant 2018-2019	DDT	
			Obtenir l'autorisation des propriétaires des terrains	Courant 2018-2019	DDT	Propriétaires
			Mettre en place des partenariats	Courant 2018-2019	DDT	Vétérinaire et équarisseur Fédération de pêche VNF

			Mettre en oeuvre des captures sur le territoire ardennais	Période de mue 2019 (après le 15 juin)	ONCFS	Collectivités territoriales DDT Partenaires trouvés
G. Suivre l'efficacité des mesures	Réduire efficacement les nuisances provoquées par les bernaches du Canada Stabiliser/réduire la population		Effectuer un comptage estival commun avec le Service Public de Wallonie	Période estivale	PNRA	Service Public de Wallonie Association des amis du parc ONCFS FDCA Associations de protection de la nature
			Faire le point régulièrement avec tous les partenaires en groupe de travail Réunir formellement tous les acteurs pour faire le point et ajuster les mesures prises suivant la faisabilité/logistique et les résultats obtenus	Au moins une fois par an (rédaction d'un rapport vers novembre et réunion en janvier)	DDT	Tous les autres partenaires
H. Faire remonter le projet au niveau national	Etre identifié au niveau national comme projet-pilote		Envoyer au niveau national les informations relatives aux actions menées dans les Ardennes	Printemps	ONCFS	DDT Consultation des autres acteurs